



Biodiversité et société en Bretagne : cultivons les interactions !

Entre ciel, terre et mer, au fil de ses cours d'eau, dans l'obscurité de ses sols et dans la mosaïque de ses paysages, la Bretagne abrite une grande diversité d'êtres vivants et de milieux de vie, tous en interaction. Mais la biodiversité, tissu vivant de la planète, s'effile à toutes les échelles, fortement perturbée par les activités et les pressions humaines. En Bretagne, comme au niveau mondial, près d'un quart des espèces est menacé d'extinction.

Face à ce défi, quels sont les enjeux sociétaux de la biodiversité en Bretagne ? Comment amplifier les mobilisations dans les territoires ? Un changement en profondeur prendra du temps, il faudra créer les conditions du dialogue et de l'accompagnement dans les territoires ; mais si la Région Bretagne montre le cap, si un horizon commun est donné, alors les volontés individuelles et collectives pourront être entraînées, elles sont là : la société civile est prête, cette étude du CESER le démontre.

I La biodiversité : une dynamique complexe d'interactions

La biodiversité n'est pas seulement un « catalogue d'espèces » : elle est d'abord une dynamique d'interactions qui maille le tissu vivant de la planète. Depuis l'apparition des premières formes de vie sur Terre et après avoir déjà traversé de grandes crises d'extinction, cette « vie en réseau » évolue en permanence, se diversifie et se complexifie à ses différents niveaux d'organisation (gènes, espèces et écosystèmes). La biodiversité n'est pas extérieure à l'humanité : l'Homme est dans la biodiversité et la biodiversité est dans l'Homme (ex : microbiote intestinal).

« Ce qui relie les entités est plus important que les entités elles-mêmes. »

Bernard Chevassus-au-Louis

« S'il manque un maillon, toute une chaîne du vivant peut s'arrêter. »

Gilles Bœuf



En mai 2019, dans le premier rapport mondial sur la biodiversité, l'IPBES alertait solennellement : « La biosphère, dont l'humanité tout entière dépend, est altérée dans une mesure inégale à toutes les échelles spatiales ». Les changements de la biodiversité s'expliquent par la conjugaison de facteurs directs (changement d'utilisation des terres et des mers, exploitation des organismes vivants, changements climatiques, pollutions, espèces exotiques envahissantes) et de facteurs indirects (valeurs, comportements et autres facteurs socioculturels, démographiques, économiques, technologiques, institutions et gouvernance, conflits, épidémies).

Humanité et biodiversité en Bretagne : une relation étroite et singulière, à terre comme en mer

Espaces et paysages en Bretagne : une empreinte humaine omniprésente

L'empreinte humaine sur la biodiversité se dessine de façon visible dans la mosaïque de paysages de la Bretagne. Ainsi, les territoires agricoles représentent, selon les modes de calculs retenus, entre 62 % et 78 % de la superficie régionale, les surfaces artificialisées entre 7 % et 11,4 %, le reste de la région étant parsemé de forêts, d'espaces semi-naturels, de surfaces en eau et de zones humides. L'influence des activités humaines s'observe aussi de manière variable sur son littoral.

L'aménagement du territoire est fortement consommateur de foncier, notamment en raison d'un habitat dispersé et d'activités économiques diffuses. Cette artificialisation, véritable point noir régional, dévitalise des sols, dégrade et fragmente les habitats naturels qui accueillent une riche biodiversité sauvage et agricole.



© René-Pierre Bolan, Bretagne Vivante

La biodiversité : facteur de développement, d'attractivité et de qualité de vie

L'empreinte humaine sur la biodiversité en Bretagne est particulièrement marquée en raison du poids économique, sociétal, environnemental et territorial de certaines activités économiques en prise directe avec le vivant et, d'une manière plus générale, avec le patrimoine naturel : agriculture, pêche et cultures marines, tourisme... La biodiversité est ainsi un important facteur d'attractivité, de compétitivité et de développement régional.

Il existe aussi un fort attachement de la population à la Bretagne, à ses patrimoines culturels et naturels, à sa qualité de vie. Cet attachement environnemental se

traduit par un fort engagement associatif en ce domaine (ex : éducation à l'environnement, inventaires et autres connaissances...).

La Bretagne n'a pas seulement une responsabilité sur l'état de la biodiversité à l'intérieur de ses frontières administratives. Ouverte sur le monde, elle influence et est influencée par l'état de l'environnement et de la biodiversité aux échelles nationale, européenne et internationale (ex : « déforestation importée »). La biodiversité bretonne est sans frontières.

Développer une culture plurielle de la biodiversité : une urgence, un investissement

Tous les humains n'habitent pas la biodiversité de la même façon

Pour élargir le cercle des mobilisations en faveur de la biodiversité en Bretagne, il est essentiel de composer avec la pluralité des valeurs de la biodiversité. En effet, tous les humains n'habitent pas le monde et sa biodiversité de la même façon. Ainsi, la biodiversité ne relève pas uniquement de la biologie ou de l'écologie, elle a également une dimension anthropologique profonde. Elle pose la question fondamentale et sensible des rapports entre les

humains et la nature. Développer une culture plurielle de la biodiversité en Bretagne dans le cadre d'une société démocratique elle-même pluraliste, c'est composer avec l'ensemble de ces valeurs et éthiques environnementales de la biodiversité. C'est une invitation à s'ouvrir à l'altérité des autres humains et des vivants non humains en Bretagne, à leurs relations d'interdépendance.

Vivre, apprendre et connaître la biodiversité et ses services

Pour enclencher de nouveaux cercles vertueux en Bretagne, le développement de « l'éducation à et dans la nature », dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, est fondamental. La connaissance et la compréhension de ce qu'est la biodiversité et des services qu'elle offre aux humains constitue un enjeu majeur

de la mobilisation de chacun et chacune en Bretagne : il s'agit de pouvoir vivre, expérimenter, ressentir, apprendre et connaître la biodiversité ainsi que « les contributions de la nature à la population », qu'elles soient régulatrices, matérielles ou immatérielles.

Contributions de la nature aux populations (IPBES)									
Contributions régulatrices									
Création et entretien d'habitats	Pollinisation et dispersion des graines	Qualité de l'air	Climat	Acidification des océans	Distribution quantitative, spatiale et temporelle des eaux douces	Qualité des eaux douces et des eaux côtières	Formation, protection, décontamination des sols et des sédiments	Aléas et événements extrêmes	Organismes et processus biologiques nuisibles
Contributions matérielles									
Alimentation humaine et animale			Énergie			Matériaux et assistance		Ressources médicinales, biochimiques et génétiques	
Contributions immatérielles									
Apprentissage et inspiration		Expériences physiques et psychologiques			Soutien identitaire			Maintien des options pour l'avenir	

Source : IPBES, Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, résumé à l'intention des décideurs, mai 2019, p. 23 - Tableau de synthèse simplifié réalisé par le CESER de Bretagne

Biodiversité et santé, des interactions complexes

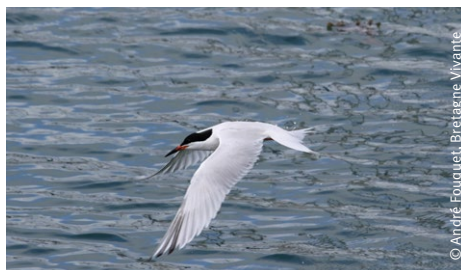
La principale contribution de la biodiversité à la santé humaine est tout simplement vitale. Sans la biodiversité, sans les contributions de la nature aux populations, la question de la santé humaine ne se poserait pas : *Homo sapiens* ne pourrait tout simplement pas vivre. L'actuelle pandémie de COVID-19, liée à la propagation du virus SARS-CoV-2, rappelle cepen-

dant brutalement aux sociétés humaines leur fragilité et les relations complexes qui unissent biodiversité, humanité et santé. D'où l'intérêt de développer en Bretagne l'approche « *One health* » ou « *Un monde, une santé* » qui aborde de façon transversale les enjeux de santé humaine, de santé animale et de santé environnementale.

Conforter, démultiplier et tisser les mobilisations en Bretagne

La richesse des actions en faveur de la biodiversité est un atout pour diversifier les « portes d'entrée » des mobilisations. Les territoires et leurs acteurs sont en première ligne de l'action opérationnelle et quotidienne en faveur de la biodiversité : associations, citoyen-ne-s, professionnel-le-s de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, entreprises, branches et secteurs professionnels, chambres consulaires, partenaires sociaux, collectivités territoriales, leurs EPCI et autres établissements publics, bailleurs sociaux, syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux, État en région et ses établissements publics...

Si toutes les composantes de la société ont une capacité et des potentiels d'action à cultiver, toutes ne peuvent cependant s'engager dans des transitions favorables



© André Fauquet, Bretagne Vivante

à la biodiversité avec le même horizon temporel et au même rythme. Comment mieux concilier les temps de la biodiversité, de la société et de la démocratie en Bretagne, y compris en intégrant le droit des générations futures ? Comment, chaque fois que possible, favoriser des méthodes de changement douces et préventives,

participatives, positives, efficaces et axées sur le temps long, plutôt que des méthodes curatives, excessivement directives, conflictuelles ou brutales, appliquées sous la pression de l'urgence, des chocs, des crises ou des catastrophes non ou mal anticipés ? Toute action publique en faveur de la biodiversité devrait commencer par une politique des temps.

Tout cela implique une responsabilité partagée et une volonté politique fédératrice. La Région Bretagne, cheffe de file de la préservation de la biodiversité, doit continuer

à y contribuer avec l'ensemble de ses partenaires, les citoyen-ne-s et la société civile. La démarche récente de la Breizh COP ainsi que le SRADET sont une étape en ce sens mais il faudra sans doute aller beaucoup plus loin pour progresser vers une politique intégrée de la biodiversité en Bretagne car, pour reprendre l'expression de l'écologue Robert Barbault : « Le défi à relever est très clairement un défi de civilisation ».

En Bretagne, face à l'ampleur de ce défi, chacun-e peut « faire sa part ».

Préconisations du CESER : cultiver les interactions pour faire de la Bretagne une région à la pointe de la biodiversité en Europe !

➤ Renforcer, dans tous les domaines, les actions contribuant à préserver le plus en amont possible la biodiversité en Bretagne

- Encourager un « réflexe biodiversité » dans les modes de vie, de production et de consommation
- Mettre en œuvre le principe légal « Éviter, réduire, compenser » (ERC), en privilégiant l'évitement
- Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des politiques publiques en Bretagne
- Développer l'éco-socio-conditionnalité des aides et achats publics (critères de bioconditionnalité)

➤ Cultiver les interactions au bénéfice des humains et de la biodiversité en Bretagne

- Sensibiliser, éduquer, former à la biodiversité, à ses services et à sa préservation
- Développer et diffuser les connaissances scientifiques multidisciplinaires et territorialisées
- Développer les « solutions fondées sur la nature » utiles à la fois à la société et à la biodiversité

➤ Cultiver le dialogue et la confiance dans les territoires entre toutes les composantes de la société

- Conjuguer, par le dialogue, la pluralité des valeurs de la biodiversité
- Soutenir, démultiplier et mettre en réseau les actions locales exemplaires pour la biodiversité
- Dans les entreprises, encourager les démarches concertées favorables à la biodiversité (ex : RSE)
- Associer les jeunes aux politiques territoriales en faveur de la biodiversité en Bretagne

Et, pour la Région Bretagne en particulier :

- Développer une politique régionale intégrée de la biodiversité
- Consacrer au moins 1 % de tout investissement régional à des actions fléchées sur la biodiversité
- Déployer rapidement en Bretagne l'initiative nationale « Territoires engagés pour la nature ».

RAPPORTEUR-E-S

Ronan LE GUEN et Sylvie MAGNANON

CONTACT

Fabien BRISSOT, chef du pôle Société, environnement, qualité de vie
fabien.brissot@ceser.bretagne.bzh



CESER

Conseil économique, social et environnemental régional

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7 rue du Général Guillaudot - CS 26918 - 35 069 Rennes Cedex
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh

🐦 twitter.com/ceserbretagne - [ceser.bretagne.bzh](https://www.ceser.bretagne.bzh)